



Proconseil Office de conseil viticole
 Jordils 3 - CP 1080 • CH-1001 Lausanne
 Tel : 021 614 24 31 • Fax : 021 614 24 04
 Email : viticulture@prometerre.ch
 Site web : www.prometerre.ch

Laboratoire cantonal d'œnologie
 Direction générale de l'agriculture, de la viticulture
 et des affaires vétérinaires (DGAV)
 Avenue de Marcelin 29 • 1110 Morges
 Tél. 079 941 09 18
 Email : philippe.meyer@vd.ch



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 18 du 9 août 2023

Stade phénologique et météo : véraison en cours et retour du soleil et de la chaleur.

Oïdium : conclusion de la protection (hormis parcelles touchées).

Mildiou : fin de la protection hors secteurs touchés. Situation à suivre courant août.

Homologations et limite d'utilisation : la plupart des produits utilisés contre le mildiou et l'oïdium ne peuvent être utilisés que jusqu'à mi-août.

Drosophila suzukii : la campagne de suivi va débuter, le suivi sera disponible sur agrométéo.ch.

Scarabée japonais : présence identifiée au nord des alpes, vigilance accrue pour cet organisme de quarantaine.

Stade phénologique et météo

La véraison se généralise maintenant à l'ensemble du vignoble, dernier stade important avant la maturité du raisin. Ce stade marque la fin de la réceptivité des baies au mildiou et à l'oïdium.

NB : le règlement sur les vins vaudois interdit l'arrosage des vignes pour vin AOC au de-delà de la véraison.

L	M	N
Fermeture de la grappe	Véraison	Maturité
Les baies atteignent une taille suffisante pour se toucher.	Les baies s'éclaircissent pour le raisin blanc ou se colorent pour le raisin rouge.	Les baies sont prêtes pour la récolte car elles ont atteint leurs maturités.

Cette période a été marquée par un refroidissement général avec presque 4°C de moins que la période précédente pour les températures moyennes.

La deuxième partie de cette semaine marquera un retour à un temps pleinement estival avec des risques de précipitations orageuses à partir de samedi soir.

Précipitations cumulées et températures moyennes du 27 juillet au 8 août 2023. Réseau de stations Agrometeo.

Région (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. Moy. (°C)
La Côte (7)	11.7 à 31.1	18.7
Lavaux (6)	23.1 à 44	19.2
Chablais (5)	35.2 à 39.7	18.8
Orbe-Bonvillars (4)	12.7 à 24.6	18.4
Vully (1)	26.4	18.6

Oïdium

Situation et observations :

- La situation est toujours très hétérogène sur le canton. Certaines parcelles sont intactes alors que d'autres sont très fortement touchées.
- Les grappes atteintes par l'oïdium ne sont pas encore tirées d'affaire, la maladie peut encore se développer jusqu'à la fin de la véraison.

Stratégie :

Sur parcelle indemne, la lutte peut être arrêtée.

Sur parcelles atteintes, malgré le nombre d'interventions déjà réalisées depuis l'apparition des symptômes, la lutte doit être poursuivie jusqu'à ce que la véraison soit terminée.

Stratégie oïdium en bio :

Comme la semaine passée, pour les applications de soufre mouillable, intervenez avec des doses proches de 4 kg/ha.

Mildiou

La situation « mildiou » du canton de Vaud est globalement saine. Les conditions météorologiques de ces derniers jours, plutôt fraîches et pluvieuses ont provoqués de nouveaux symptômes sur les jeunes feuilles lorsque le mildiou était déjà présent dans la parcelle.

Situation et observations :

- De très grandes zones du vignoble sont indemnes de mildiou (ou rares symptômes) et la fin de la lutte peut être envisagée.
- Dans les secteurs touchés par le mildiou, les symptômes continuent d'apparaître et de nouvelles sorties de taches sont à prévoir pour ces prochains jours.

Stratégie :

Dans les secteurs peu touchés par le mildiou cette année (principalement La Côte), la saison des traitements peut désormais se conclure. La situation ne devrait pas connaître de grandes évolutions d'ici les vendanges.

Dans les cas où les symptômes de mildiou sont présents, même si ce dernier touche principalement les jeunes feuilles une intervention est tout de même recommandée. Privilégiez de la bouillie bordelaise pour ce traitement. Selon les conditions météorologiques de ces prochains temps et l'intensité des symptômes, cette intervention sera la dernière.

Pour les parcelles qui présentent des symptômes sur les jeunes feuilles, l'écimage constitue également un moyen de lutte.



Figure 1: apparition de nouveaux symptômes sur le jeune feuillage (08/08/23 ; Chablais). Source : Proconseil.

Stratégie mildiou en bio :

Là aussi, les interventions peuvent s'arrêter. Du moins pour le moment. Il sera important de suivre l'évolution de la météo de ce mois d'août et l'éventuelle apparition de symptômes (sur feuilles). En cas d'apparition de symptômes et si d'importantes précipitations sont annoncées, il pourrait être nécessaire d'intervenir encore une dernière fois.

Une dose de 150 à 200 g/ha de cuivre métal peut être appliquée selon les situations (0.75 à 1 kg/ha de bouillie bordelaise).

Homologation et limite d'utilisation

La fin des traitements a peut-être déjà eu lieu sur vos parcelles. Dans tous les cas, la grande majorité des produits phytosanitaires contre oïdium et mildiou ne sont utilisables que jusqu'à mi-août (excepté le Cuivre), par leur homologation suisse. Les produits uniquement à base de Cuivre sont utilisables jusqu'à fin août, essentiellement pour protéger le feuillage des jeunes vignes.

Pour les anti-botrytis, le dernier traitement doit être effectué à la véraison, au plus tard à mi-août.

En cas de doute, consultez la fiche produit ou l'index phytosanitaire fédéral sur www.psm.admin.ch qui est régulièrement tenu à jour.

Drosophila suzukii

Le suivi des pontes de drosophiles *Suzukii* va débiter cette semaine pour les parcelles les sensibles. Dès la semaine prochaine, la majeure partie du réseau sera suivi et vous pourrez accéder aux résultats des observations via le menu de la plateforme [Agrométéo](#), rubrique Viticulture puis « *Drosophila suzukii* pontes » de la colonne « Observations ».

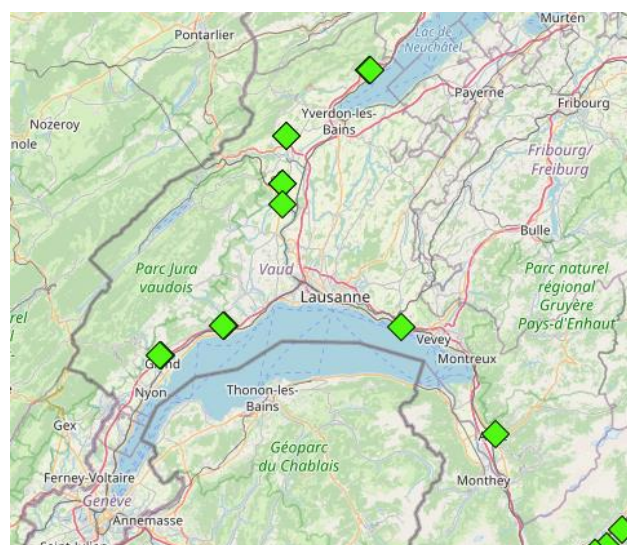


Figure 2: exemple de réseau de suivi des pontes de *D. suzukii* (09.22)

Scarabée japonais – *Popillia japonica*



Figure 3: Scarabée japonais reconnaissable à ses touffes de poils blancs caractéristiques. L'adulte mesure environ 1cm. Source : Proconseil.

Ce hanneton originaire du Japon a fait son apparition en Suisse dans le sud du Tessin en 2017. Il a récemment fait son apparition dans le nord des Alpes (Kloten) où des mesures de lutte ont été mises en place pour viser son éradication. Il peut rapidement faire beaucoup de dégâts, notamment à la vigne. Il est considéré comme un organisme de

quarantaine en Suisse. Pour pouvoir lutter efficacement contre cet insecte, il est essentiel d'identifier sa présence à temps. Plusieurs pièges sont installés sur le canton aux abords des grands axes routiers, ferroviaires et zones de stockage de marchandises. Si vous voyez un scarabée japonais, capturez-le et notez précisément l'emplacement et la plante hôte sur laquelle vous l'avez observé. Contactez l'inspecteurat phytosanitaire cantonal (021 316 65 79 ou inspectorat.phyto@vd.ch)

Pour en savoir plus → [Scarabée japonais \(admin.ch\)](#)



Figure 4: dégâts de *Popillia japonica* dans le vignoble tessinois. Source : Tenuta Montalbano, TI.

Agenda

Formation VITiplus : 17 août à 14h, Lavaux - **flore indésirable** (reconnaissance, biologie, signalement, lutte) avec l'intervention de Anne-Claude Jacquat, botaniste et vulgarisatrice biodiversité (dernière séance de la saison). Inscription en ligne sur VITiplus.ch (actualités/événements) ou via mail ou téléphone. Le lieu exact sera communiqué aux inscrits le 15 août.

Black rot, résultats d'essais de lutte en bio dans le cadre du projet BioViPro: 4 septembre de 9h15 à 12h, au [parking communal](#) de Romanel-sur-Morges. Présentation du projet BioViPro, du domaine et des pratiques de Jonathan Barilier et des essais de gestion du Black Rot sans intrants de synthèse. Cours gratuit organisé par Agridea dans le cadre du projet.

Auteurs :

**Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard
Philippe Meyer, œnologue cantonal**

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch
Questions en lien avec l'œnologie : philippe.meyer@vd.ch

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.